

Rentrée 2024-2025

Faire découvrir les métiers aux collégiens pour leur permettre de mieux choisir leur avenir professionnel

Dans le cadre des visites de rentrée scolaire, Alain Bucquet, Préfet des Ardennes, représentant Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est, Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, Richard Laganier, Chancelier des universités, Recteur de la région académique Grand Est, Recteur de l'académie de Nancy-Metz, et Anne Bossy, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est se sont rendus à la cité scolaire de Vouziers, ce lundi 2 septembre. A cette occasion, ils ont signé une charte de la découverte des métiers au collège pour les élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème}.

Fruit d'un travail partagé de l'État et de la Région Grand Est, cette charte a pour objectif d'organiser et de coordonner l'intervention de l'ensemble des acteurs agissant en faveur de la découverte des métiers pour les collégiens et notamment les représentants du monde économique et professionnel.

Un cadre structurant et une ambition partagée pour l'avenir des collégiens

L'objectif principal de cette charte est de permettre à chaque collégien de découvrir un large éventail de métiers — au moins 50 métiers d'ici la fin de la 3^{ème} — grâce à des interventions ciblées, des visites en lycées professionnels, en centres de formation pour apprentis (CFA) et en lycées agricoles. Cette démarche vise non seulement à élargir leurs horizons professionnels, mais aussi à lutter contre les stéréotypes liés au genre, à l'origine sociale ou géographique.

La Région Grand Est, qui joue un rôle central dans la coordination et l'organisation des actions d'information sur les métiers, se concentre particulièrement sur les secteurs porteurs d'insertion, les métiers en tension, et les métiers d'avenir (métiers des secteurs du sanitaire et social, de l'industrie 4.0, des services numériques, et de la transition environnementale et énergétique).

Les autorités académiques de l'État, échelon territorial de pilotage et de mise en cohérence des politiques éducatives régionales de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'engagent, quant à elles, à créer les conditions les plus favorables pour la réussite de ce dispositif au sein des collèges.

Un partenariat renforcé entre acteurs publics et privés

La charte engage également les autres acteurs de l'État, les collectivités territoriales, ainsi que les représentants du monde économique et professionnel à participer activement à ce projet. Ensemble, ils contribueront à structurer, coordonner et déployer des activités de découverte des métiers qui bénéficieront à l'ensemble des collégiens de la région.

Les signataires de la charte s'engagent à fournir des ressources pédagogiques adaptées, à faciliter les interventions de professionnels dans les classes, et à organiser des événements permettant aux élèves de se projeter dans le monde économique. Les entreprises et associations partenaires sont également appelées à jouer un rôle clé en ouvrant leurs portes aux collégiens pour des stages de découverte.

La mise en œuvre de cette charte débute dès cette rentrée scolaire 2024, avec un suivi régulier pour évaluer les avancées et ajuster les actions en fonction des besoins des collégiens et des évolutions du marché du travail.

Contacts presse

Région Grand Est
Yannick KUSY
Tel. 07 88 20 85 88
Yannick.kusy@grandest.fr
presse@grandest.fr

Rectorat de la région académique Grand Est
Élise CURCIO
Tel. 06 25 14 24 78
communication@ac-nancy-metz.fr

Préfecture de la région Grand Est
Bruno Iossif
Tel. 07 72 34 91 14
bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr